

## **Mai 68 : une rupture pédagogique ? Entretien avec Antoine Prost**

**Propos recueillis par Yves Verneuil**

### **Les auteurs**

Professeur émérite d'histoire contemporaine à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, Antoine Prost est un spécialiste reconnu des questions d'éducation. Il a publié des ouvrages fondamentaux d'histoire de l'éducation. Il a aussi été un acteur des politiques éducatives, militant au SGEN dans les années 1960 (c'est dans ce cadre qu'il publie, avec Jacques Natanson, *La révolution scolaire*, Paris, Les Éditions ouvrières, 1963), participant à plusieurs commissions ministérielles, inspirant ou rédigeant des rapports pour les pouvoirs publics. Entre 1988 et 1991, il a été conseiller à Matignon auprès du Premier ministre Michel Rocard.

Agrégé d'histoire, Yves Verneuil est professeur des universités en sciences de l'éducation à l'Université Lumière Lyon 2 et membre du laboratoire ECP (EA 4571). Spécialiste d'histoire de l'éducation, il a notamment publié *Les agrégés. Histoire d'une exception française* (Paris, Belin, 2005 ; rééd. actualisée en poche, coll. « Alpha », 2017).

### **Résumé**

Les événements de Mai-juin 1968 ont-ils vraiment eu pour conséquence de lancer un mouvement de rénovation pédagogique ? Peut-on dire que, du point de vue pédagogique, Mai 68 a constitué un moment de rupture dont le système scolaire subirait aujourd'hui les conséquences ? Dans cet entretien, Antoine Prost répond à ces questions.

### **Abstract**

Did the events of May-June 1968 really have the effect of launching a movement for education reform? From a pedagogical point of view, can it be said that May 68 constituted a break with the past the consequences of which are today being felt in the school system? In this interview, Antoine Prost answers to these questions.

**Pour citer cet article :** « Mai 68 : une rupture pédagogique. Entretien avec Antoine Prost », *Histoire@Politique*, n° 37, janvier-avril 2019 [en ligne]

Les événements de Mai-juin 1968 ont-ils vraiment eu pour conséquence de lancer un mouvement de rénovation pédagogique ? Peut-on dire que, du point de vue pédagogique, Mai 68 a constitué un moment de rupture dont le système scolaire subirait aujourd'hui les conséquences ? Antoine Prost a bien voulu répondre à nos questions.

Professeur émérite d'histoire contemporaine à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, Antoine Prost est un spécialiste reconnu des questions d'éducation. Il a publié des ouvrages fondamentaux d'histoire de l'éducation. Il a aussi été un acteur des politiques éducatives, militant au SGEN dans les années 1960 (c'est dans ce cadre qu'il publie, avec Jacques Natanson, *La révolution scolaire*, Paris, Les Éditions ouvrières, 1963), participant à plusieurs commissions ministérielles, inspirant ou rédigeant des rapports pour les pouvoirs publics. Entre 1988 et 1991, il a été conseiller à Matignon auprès du Premier ministre Michel Rocard.

### Principales publications d'Antoine Prost en histoire de l'éducation

- Antoine Prost, *Histoire de l'enseignement en France, 1800-1967*, Paris, Colin, 1968.
- Antoine Prost, *L'École et la famille dans une société en mutation (depuis 1930)*, t. IV de *Histoire générale de l'enseignement et de l'Éducation en France*, sous la direction de Louis Parias, Paris, Nouvelle Librairie de France, 1982. Réédition en poche, Perrin, coll. « Tempus », 2004.
- Antoine Prost, *L'enseignement s'est-il démocratisé ? Les élèves des lycées et collèges de l'agglomération d'Orléans de 1945 à 1980*, Paris, PUF, 1998.
- Antoine Prost, *Éducation, société et politiques. Une histoire de l'enseignement en France de 1945 à nos jours*, Paris, Le Seuil, 1992.
- Antoine Prost, *Regards historiques sur l'éducation en France, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Belin, 2007.
- Antoine Prost, *Du changement dans l'école. Les réformes de l'éducation de 1936 à nos jours*, Paris, Le Seuil, 2013.
- Antoine Prost (dir.), *La formation des maîtres de 1940 à 2010*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2014.

**Yves Verneuil : Vous avez écrit dans *Le Monde de l'éducation*, en 2008 : « L'événement flamboyant de 1968 a finalement condamné, en le magnifiant, le mouvement réformateur qui l'avait préparé<sup>1</sup>. » Loin d'être le point de départ de changements décisifs dans le système scolaire, le mouvement de Mai 1968 aurait donc plutôt bloqué des réformes qui avaient été préparées avant Mai ?**

**Antoine Prost :** Oui, Mai 68 a effectivement politisé les questions pédagogiques et rendu plus difficile les réformes. Ainsi celle du français à l'école primaire, bloquée en 1970 – peut-être à juste titre. Et aussi celles qui étaient annoncées pour la rentrée 1968 : collèges expérimentaux dans toutes les académies, écoles

---

<sup>1</sup> Antoine Prost, « Comment 68 a condamné les pédagogues », *Le Monde de l'éducation*, n° 369, mai 2008, p. 36.

expérimentales dans tous les départements, suppression des classements et notation A B C D E dans les collèges. Les réformes étaient prêtes. Elles avaient été discutées par une commission de la rénovation pédagogique réunie fin février. Dans son discours d'installation, le ministre avait insisté sur un point qui lui semblait tout à fait fondamental : la transformation de la relation maître-élève.

**Le colloque organisé à Amiens du 15 au 17 mars 1968 sous l'égide de l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique avait beaucoup insisté sur la nécessité de réformer la formation des maîtres<sup>2</sup>. Or si de nombreuses commissions ministérielles réfléchissent après Mai 1968 à cette question, aucune réforme n'aboutit. La politisation des questions pédagogiques a-t-elle également joué un rôle dans ce blocage ?**

La politisation a joué un rôle, mais d'une façon différente. La réforme de la formation des maîtres achoppe à cause de l'agitation universitaire. La loi Faure en fait une mission des universités. Mais le pouvoir ne veut absolument rien confier de sérieux aux universités, qu'il considère comme des séminaires de gauchistes. D'ailleurs, de façon révélatrice, les conservateurs ont retiré du projet d'Edgar Faure la possibilité d'associer, si elles le voulaient, les grandes écoles aux universités. C'est le général de Gaulle, qui, au dernier moment, a arbitré en ce sens.

**Ne peut-on pas dire tout de même que Mai 68 a accéléré certaines réformes, précipité la « rénovation pédagogique » ? Vous-même avez écrit dans votre *Histoire de l'enseignement et de l'éducation en France* : « Comme l'obstination des conservateurs était rendue responsable de l'explosion, un vent de libéralisme souffla sur l'enseignement secondaire<sup>3</sup>. »**

Il y a eu, c'est vrai, une brève accélération des réformes pendant le passage d'Edgar Faure rue de Grenelle, soit du 12 juillet 1968 au 20 juin 1969. La recommandation de la notation par lettres, par la circulaire du 6 janvier 1969, symbolise ce vent de réforme. Mais on a vu qu'elle avait déjà été prévue par la commission de rénovation pédagogique installée par Alain Peyrefitte. De même, la suppression des compositions trimestrielles, qui figure dans la même circulaire, était déjà en projet, voire en cours de réalisation. J'ai suivi le proviseur Sire, devenu ensuite inspecteur général de l'administration de l'Éducation nationale, au lycée Janson-de-Sailly. Il mène au début des années 1960 un combat obstiné, qui porte progressivement ses fruits, pour remplacer les compositions par des interrogations écrites. Au bout de quelque temps, seuls les philosophes persistent à résister. À noter que Marcel Sire a fait partie de la Commission de rénovation pédagogique réunie par Alain Peyrefitte. Il faisait observer que les compositions ne font travailler les élèves qu'une fois par trimestre. On pourrait au reste considérer que leur remplacement par des interrogations écrites périodiques relève d'une stratégie de harcèlement : les élèves sont régulièrement évalués, et le savent. C'est d'ailleurs pourquoi, Edgar Faure parti, les compositions n'ont pas été rétablies.

<sup>2</sup> Sur le colloque d'Amiens, André D. Robert, « Autour de mai 68, la pédagogie en question. Le colloque d'Amiens », *Les Sciences de l'éducation pour l'ère nouvelle*, vol. 41, n° 3, 2008, p. 27-45 ; colloque « Le Colloque d'Amiens, Mars 1968 », Amiens, 8-9 mars 2018, actes à paraître.

<sup>3</sup> Antoine Prost, *L'École et la famille dans une société en mutation (depuis 1930)*, t. IV de *Histoire générale de l'enseignement et de l'Éducation en France*, sous la direction de Louis Parias, Paris, Nouvelle Librairie de France, 1982, p. 317.

**Il existait assurément des milieux réformateurs dans les sphères gouvernementales. Mais ne faut-il pas faire attention à ne pas négliger l'importance, au sein du pouvoir exécutif, de ceux qui n'étaient pas prêts à accepter les réformes préparées par le cabinet du ministre de l'Éducation nationale ?**

Il est exact que les responsables politiques étaient partagés. Attaché au maintien de l'enseignement secondaire traditionnel, le Premier ministre Georges Pompidou était hostile aux projets de réforme du ministre de l'Éducation nationale. Mais Peyrefitte l'inquiétait car il avait l'oreille de De Gaulle. D'où cette annotation sur un résumé d'une réunion de la commission de rénovation que lui envoie son conseiller pour les questions éducatives, Henri Domerg : « En parler à l'Élysée, il faut que nous soyons soutenus sur ce dossier. » Quant à de Gaulle, il ne voulait qu'une chose : la sélection à l'entrée des universités. Quand, après Mai 1968, a été préparée la loi sur les universités, Edgar Faure s'est opposé à la sélection. Pour l'obtenir, de Gaulle aurait dû renvoyer le ministre, ce qui était politiquement difficile. C'est pourquoi l'absence de sélection à l'entrée des universités a été gravée dans le marbre de la loi Faure.

**Un débat classique oppose ceux qui considèrent que Mai 1968 a permis une libération et ceux qui se demandent s'il n'a pas facilité une libéralisation. Serge Audier observe la récurrence, dans la « pensée anti 68 », des analyses pointant du doigt une alliance objective entre les « libéraux » et les « libertaires »<sup>4</sup>. Or la commission Joxe installée en 1972 prévoit un accroissement du rôle pédagogique des chefs d'établissement, de manière à coordonner les initiatives des équipes pédagogiques<sup>5</sup>. Ne pourrait-on pas dire qu'il y a là l'amorce du tournant managérial qui a affecté l'Éducation nationale ces dernières années ? Selon Jean-Pierre Le Goff, en effet, les récentes réformes scolaires se caractérisent par un mélange de « culture post-soixante-huitarde abâtardie et [de] "modernisation" qui consiste à adapter l'école à la mondialisation. D'où ce mélange curieux de thèmes soixante-huitards d'origine libertaire avec un langage managérial<sup>6</sup>. »**

Cette façon de poser le problème manifeste à quel point l'on est incapable de penser une institution démocratique. Le « tournant managérial » implique une conception verticale de l'autorité. Pour ma part, je souhaiterais que les enseignants acceptent l'idée qu'ils se mettent entre eux démocratiquement d'accord, par exemple sur la façon d'accueillir les élèves en retard, ou sur le calendrier des interrogations écrites ou devoirs de contrôle. Il n'y a pas d'institution sans structure et sans règle du jeu que

<sup>4</sup> Serge Audier, *La pensée anti-68 : essai sur les origines d'une restauration intellectuelle*, Paris, La Découverte, 2009.

<sup>5</sup> Présidée par Louis Joxe, la Commission d'études sur la fonction enseignante dans le second degré, dite également Commission des Sages, publie en 1972 un rapport dont la rédaction a été largement inspirée par Antoine Prost : *Rapport de la commission d'études sur la fonction enseignante dans le second degré*, Paris, La Documentation française, 1972. Sur contexte et sur les propositions de cette commission, voir André D. Robert, *L'école en France de 1945 à nos jours*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 2015, p. 90-93.

<sup>6</sup> « Cette réforme du collège signe la mort de l'école républicaine », *Marianne*, entretien avec Jean-Pierre Le Goff publié le 8 mai 2015, <https://www.marianne.net/societe/jean-pierre-le-goff-cette-reforme-du-college-signe-la-mise-mort-de-lecole-republicaine> [consulté le 12 octobre 2018]. Dans cet entretien, Jean-Pierre Le Goff donne son avis sur la réforme du collège présentée en avril 2015 par Najat Vallaud-Belkacem.

l'on respecte. Au demeurant, les 10 % de la commission Joxe, c'était du grain à moudre pour les discussions entre professeurs<sup>7</sup>.

**En 2007, le ministre de l'Éducation nationale Gilles de Robien déclare : « Le pédagogisme, on le traîne depuis 1968. » Que pensez-vous de ce point de vue ?**

Le « pédagogisme » n'existe pas. C'est le bouc émissaire construit par ceux qui nient la nécessité d'une réforme, font de la réforme le problème, et refusent de voir qu'on condamne depuis cinquante ans 10 à 15 % des jeunes à échouer. La dénonciation du « pédagogisme » se fait sur le mode de l'affirmation évidente : « tout le monde sait bien que... ». Mais les contempteurs du prétendu « pédagogisme » ont-ils seulement lu les ouvrages des partisans de la rénovation pédagogique ? Je les mets au défi de trouver dans mon *Éloge des pédagogues*<sup>8</sup> une seule proposition laxiste ! Ils feraient mieux de se rendre compte que le cours traditionnel ne porte pas toujours ses fruits. L'inspecteur général de philosophie Jacques Muglioni estimait qu'« il n'y a pas de problème pédagogique, il n'y a que des professeurs qui n'ont rien à dire ». Cela revient à ne pas se demander ce que les élèves retiennent du discours du professeur. Comme le disait Alain : « Les élèves n'apprendront rien, ils auront seulement le souvenir d'avoir entendu quelqu'un qui savait. » Il n'y a pas de « pédagogisme », mais un problème pédagogique parce qu'il est difficile pour les élèves de comprendre, puis d'apprendre ; cela demande un travail, et si les professeurs ne l'organisent pas, ne savent pas si les élèves le font et comment, ne l'évaluent pas de façon à ce que les élèves sachent comment s'améliorer, alors les élèves n'apprendront rien. Si ce que l'on appelle le « pédagogisme », c'est prendre tout cela en compte, alors allons-y, et gaiement... Je prétends être plus exigeant qu'Alain Finkielkraut, parce que je ne me satisfais pas de mots. Je veux que les élèves travaillent et je sais que cela ne va pas de soi. Le rapport sur les lycées que j'ai remis au ministre en 1983 s'intitulait d'ailleurs : « Les lycées et leurs études<sup>9</sup> ».

**Il existe néanmoins tout un courant qui dénonce dans Mai 1968 l'origine du mal qui frapperait l'école d'aujourd'hui : perte d'autorité des enseignants, abandon du désir de transmission... tout serait « la faute à Mai 68 ».**

Je me bornerai à deux considérations. D'abord, vouloir « rétablir l'autorité des maîtres » est plus facile à dire qu'à faire. Que faites-vous de l'élève qui fait des jeux ou envoie des SMS sur son smartphone au fond de la classe ? La professeure lui dit de l'écouter ; il répond : « Mais Madame, je ne fais pas de bruit, je ne dérange personne, je ne vous empêche pas de faire votre cours. » Vous l'envoyez néanmoins en permanence ? Ce n'est pas comme ça qu'il apprendra. Vous négociez ? Pendant ce temps le travail cesse. Vous criez ? Il crie aussi. L'autorité n'est pas facile à construire dans la classe, parce qu'elle n'existe plus ailleurs selon le même schéma. Comment la

<sup>7</sup> La réforme des « 10 % » mise en œuvre en 1973 sous l'impulsion du ministre Joseph Fontanet a consisté à laisser à l'appréciation des professeurs l'utilisation de 10 % des horaires d'enseignement. L'optique est de s'orienter vers des activités interdisciplinaires. L'organisation de ces activités doit encourager la pratique du travail en équipe des professeurs. Cette mesure est reprise des propositions de la Commission d'études sur la fonction enseignante dans le second degré (*Rapport de la commission d'études sur la fonction enseignante...*, op. cit., p. 97).

<sup>8</sup> Antoine Prost, *Éloge des pédagogues*, Paris, Le Seuil, 1985.

<sup>9</sup> *Les lycées et leurs études au seuil du XXI<sup>e</sup> siècle : rapport du groupe de travail national sur les seconds cycles*, Paris, Ministère de l'Éducation nationale, 1983.

figure de l'autorité dans l'école pourrait-elle contredire la figure de l'autorité dans la société ? Voulez-vous que les enfants ne parlent pas à table, comme c'était la règle il y a cinquante ans ? Ils discutent avec leurs parents des achats futurs (la voiture, leur chambre), des vacances, des loisirs, etc. Et vous voudriez que, dans la classe, ils ne discutent pas les prescriptions du maître ?

Second point : comment faire apprendre les élèves ? En les faisant travailler : on ne peut rien apprendre sans travail. Comment donc les faire travailler ? Je ne vois que trois raisons de travailler. a) l'utilité. Je n'aimais pas le latin, mais j'en ai fait beaucoup parce que je voulais intégrer la rue d'Ulm. b) l'intérêt. J'ai fait beaucoup d'histoire, mais cela me passionne. c) le devoir. J'ai corrigé beaucoup de copies, c'est fastidieux et ça prend du temps, mais il le faut. Pour faire travailler les élèves, on se reposait autrefois sur le devoir. Quand le devoir a faibli, on a misé sur l'utilité : « travaillez, sinon vous n'aurez pas une belle carrière », injonction qui a sa version pour défavorisés : « sinon vous n'aurez pas de travail ». Malheureusement, il y a aujourd'hui trop de bacheliers chômeurs. Reste l'intérêt, mais il est rarement au rendez-vous. Que répondre à la collégienne d'*Entre les murs* qui refuse d'apprendre des mots nouveaux en disant que ça ne sert à rien, qu'on ne les utilise pas dans la vie courante ? C'est facile de dénoncer l'abandon des exigences culturelles, mais que fait-on avec cette collégienne ? On lui fait lire *Le Cid* ? On lui fait un sermon ? On la punit ? La réponse du pédagogue serait : on crée une situation d'apprentissage qui l'amènera à manier des mots nouveaux. Ce peut être un journal de classe, des mots croisés, le montage d'une pièce de théâtre. Sans doute les esprits chagrins vont-ils crier au « laxisme », à « l'amusement préféré au savoir ». Mais qu'est-ce qu'ils proposent concrètement ? C'est pratique de se réfugier dans les incantations ; c'est facile de demeurer cantonné dans la dénonciation du « laxisme », du « pédagogisme », du « Smic culturel », etc. *Flatus vocis* ! Les « pédagogues » ne font peut-être pas ce qu'il faudrait, mais du moins ils ne se dérobent pas.